

COMMUNIQUE DE PRESSE

Combattre la pandémie pour les acteurs du VTC/Taxi : un label de certification enfin disponible

95%. C'est la part de Français qui ne se considèrent pas en sécurité d'un point de vue sanitaire dans un VTC ou un Taxi. Suite à l'apparition du COVID-19, la sécurité et la lutte contre la propagation de l'épidémie sont devenues la priorité des gens dans leur choix de solution de mobilité, comme l'indique [l'étude de McKinsey](#) sur le sujet. [The Good Seat](#) a ainsi créé le label « Ride Safe against COVID-19 » à destination des plateformes de VTC et de Taxi. Ce label certifie les bonnes pratiques qu'elles ont prises pour combattre la propagation de l'épidémie durant les trajets, et informer les utilisateurs sur celles-ci.

Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le secteur du T3P (VTC et Taxis) a subi une chute drastique de son activité (jusqu'à plus de 90% d'activité en moins). Cette baisse est due aux divers confinements et autres mesures gouvernementales, mais aussi aux comportements des usagers qui ont été bouleversés. Leurs critères de choix concernant la solution de mobilité adaptée à leur trajet ont notamment évolué. Avant la pandémie, le temps de trajet était le critère prioritaire, pondérant 45% du choix. Aujourd'hui, la réduction du risque d'infection pendant le trajet est le nouveau critère prioritaire des usagers, pondérant 46% de leurs choix.

Ainsi, les acteurs du T3P se devaient de réagir et montrer à leurs utilisateurs qu'ils peuvent encore avoir confiance en eux pour assurer leur sécurité. Très tôt, de nombreuses mesures ont été prises, à l'initiative des plateformes ou du ministère (masques obligatoires durant le trajet, ventilation de l'habitacle, nettoyage du véhicule quotidien ...). Ces mesures garantissent une véritable efficacité dans la lutte contre la propagation de l'épidémie. Cependant, les utilisateurs ont encore une certaine méfiance vis-à-vis du T3P et ont besoin d'être informés et rassurés sur les mesures prises.

C'est pourquoi The Good Seat a créé le label « Ride Safe against COVID-19 », premier label destiné à certifier les mesures prises par les plateformes de VTC et Taxi dans leur lutte contre la propagation de l'épidémie. Les plateformes de VTC et Taxi candidatent au label, puis les équipes de The Good Seat procèdent à la vérification des mesures mises en place et à leur bonne application. Si celles-ci sont adaptées, bien mises en place et sérieusement appliquées, The Good Seat certifie alors la plateforme en lui délivrant le label « Ride Safe against COVID-19 ». *"C'est un label à la fois sélectif, dans l'ère du temps et innovant"*, explique Alex HAYEM, CEO de The Good Seat. *"Il répond à un protocole de vérifications strict pour un niveau d'exigence maximal"*. Une fois certifiée, la plateforme peut alors communiquer librement sur sa certification auprès de ses utilisateurs pour préparer au mieux la réouverture du pays et le retour d'une mobilité forte.

Plusieurs plateformes de VTC et de Taxi sont en voie de certification pour obtenir ce label. C'est notamment le cas de Marcel, plateforme de VTC française pionnière dans la volonté de créer un modèle d'offres VTC durable et respectueux des valeurs RSE. Audrey Goudin, Directrice Générale de Marcel, explique : *"Ce label garantit à nos clients un trajet en toute sécurité dans les véhicules de nos chauffeurs partenaires. La qualité de service étant un des piliers de notre offre de service VTC, il était important pour Marcel d'être certifié "Ride Safe against COVID-19"."*

Vous pouvez en savoir plus sur le label et ses conditions d'obtention directement sur [le site internet dédié](#). Alors si lors de votre prochain trajet en VTC ou en Taxi, vous voyez ce label sur l'offre choisie, sachez que vous pouvez voyager l'esprit tranquille !

A propos

The Good Seat est une startup française créée en 2018 et innovant dans la mobilité. The Good Seat a développé une API en marque blanche qui agrège les offres de VTC et de Taxi - comme Uber, Heetch ou Freenow -, à travers le monde dans plus de 100 pays avec plus de 4M de chauffeurs directement disponibles. Leur solution met des offres à disposition de

plateformes et services tiers, de divers secteurs comme la mobilité, le MaaS ou le voyage, sous la forme d'un comparateur (prix, ETA, émission de CO2, type de véhicule ...) pour permettre à ces plateformes de répondre au challenge du dernier kilomètre, d'améliorer leur expérience client, la fidélité de ceux-ci et la génération de revenus via des services innovants. La commande et le paiement de l'offre choisie se font directement depuis la solution de The Good Seat intégrée à leur plateforme numérique, pour gérer tout le processus sans redirection vers l'application de VTC/Taxi choisie.

• Site : <https://ridesafe.thegoodseat.fr/>

Contact presse

Demande d'accréditation presse à formuler auprès de Alex HAYEM, CEO, par mail à alex@thegoodseat.fr ou téléphone au 06.28.93.90.83.

Visuels



Visuel du Label



Lionel TOMEKPE et Alex HAYEM, les deux fondateurs de The Good Seat



the good seat

Logo de The Good Seat



Logos Marcel